

Les conditions générales font partie essentielle du contrat de location entre le client, désigné ultérieurement par le terme 'locataire' et ABBAYE DU PALAIS SAS au capital de 1 000.00 €, siège social à 23250 Thauron, RCS Guéret 922 872 452 00011, désigné ultérieurement par le terme 'propriétaire'.

### RESERVATION, REGLEMENTS ET ANNULATION

Sur réception d'une réservation le propriétaire envoie une confirmation au client par email. Toute réservation est définitive. Toute modification ou annulation d'une réservation doit être transmise par email uniquement. Les modifications doivent être préalablement autorisées par le propriétaire et peuvent entraîner des frais supplémentaires.

#### Conditions de règlement :

Un acompte de 40% de la somme totale de la location est dû au moment de la réservation. Les 60% complémentaires sont dus 6 semaines avant le commencement de la période de location. Le montant total est dû au cas où la réservation est faite moins de 6 semaines avant la date d'arrivée.

#### Conditions d'annulation :

Annulation ou modification peut entraîner des frais.

- S'il s'agit d'une réservation de 1 seul hébergement pendant 2 nuits de suite maximale aucun montant sera dû en cas d'annulation ou modification jusqu'à 7 jours avant la date d'arrivée. L'acompte déjà payé sera remboursé; le montant total de la réservation sera dû en cas d'annulation ou modification à moins de 7 jours avant la date d'arrivée, ou de non-présentation. En cas d'interruption anticipée du séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement et le montant total du séjour sera dû.
- S'il s'agit d'une réservation de plus que 1 seul hébergement et/ou pendant plus que 2 nuits de suite 40% de la somme totale de la location sera dû au cas d'annulation ou modification 6 semaines ou plus avant la période de location; le montant total de la réservation sera dû en cas d'annulation ou modification à moins de 6 semaines avant la date d'arrivée, ou de non-présentation. En cas d'interruption anticipée du séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement et le montant total du séjour sera dû.

Le locataire ne peut exercer de droits réels sur la réservation que si la somme due a été réglée dans sa totalité. Si le locataire enfreint son obligation de paiement, le propriétaire se réserve le droit d'annuler la réservation. Le locataire est néanmoins tenu à son obligation de paiement. Le calcul des frais d'annulation prend acte au jour ouvrable auquel nous parvient par email l'annulation. Une éventuelle assurance de frais d'annulation doit être conclue par le locataire.

Dans le cas d'une annulation par le propriétaire, le montant total de la somme déjà réglée ainsi qu'une caution éventuelle seront remboursés intégralement. En cas d'annulation par le propriétaire, celui-ci tentera de trouver, en accord avec le locataire, une solution alternative. Si les logements se révélaient inhabitables par cause de force majeure (incendie, inondation, problème technique, ou autre calamité), le propriétaire ne pourra nullement être tenu civilement responsable.

### PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les prestations supplémentaires (repas, boissons nettoyage, etc.) doivent être réglées en Euro (€) à comptant avant le départ. Nous acceptons Visa, MasterCard, CB, Chèques, espèces (Euros) et ANCV Chèques-vacances.

### ARRIVEE ET DEPART

Les logements sont disponibles au jour d'arrivée à partir de 16h:00. Au jour du départ, le locataire est tenu de libérer les lieux avant 10h:00 (gîtes, roulottes), et 11h00 (chambres) du matin.

### NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES

Il est interdit d'installer plus de personnes dans les logements que prévu lors de la réservation, sauf par autorisation formelle du propriétaire. Une sur-occupation ou des troubles de jouissance causés à l'entourage entraîneraient de plein droit une interdiction d'accès au locataire.

### CAUTION POUR LES GITES ET LES ROULOTTES

Le propriétaire requiert du locataire le paiement d'une caution, qui se doit d'être versée dès son arrivée. Le loueur exerce la gestion de cette somme jusqu'au départ du locataire. La caution sera restituée dans sa totalité si aucune dégradation n'a été causée dans les logements, si l'inventaire est au complet et si toutes les prestations ont été réglées préalablement. Le propriétaire se réserve le droit de prélever sur la caution, le remboursement de dégradations ou de détériorations.

### NETTOYAGE DES GITES ET DES ROULOTTES

Un nettoyage final sous paiement est obligatoire, il se doit néanmoins de laisser le logement relativement bien rangé et peu souillé. Au cas échéant, le propriétaire se réserve le droit de prélever les frais supplémentaires d'un nettoyage en profondeur sur la caution.

### ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques sont interdits dans les chambres et les suites. Dans les gîtes et les roulottes, les animaux ne sont acceptés que sur autorisation explicite du propriétaire, et selon les conditions décrites dans le bulletin d'information.

### RECLAMATIONS ET LITIGES

Nous recommandons vivement aux locataires de signaler immédiatement toute anomalie ou plainte par rapport au logement de façon à y remédier au plus vite. Les réclamations ne seront pas traitées rétrospectivement.

### ASSURANCE DE RESPONSABILITE LEGALE

Le propriétaire n'est pas tenu responsable de détériorations des équipements, de vols, de pertes, d'accidents ou de lésions causés au locataire et personnes autorisées par celui-ci pendant la période de location quelle qu'en soit la cause. Le locataire se doit de signaler toute dégradation causée au logement pendant la période de location et en est tenu légalement responsable.